

# Plan Canicule



Le plan de prévention des risques liés à la canicule est activé depuis le 1er Juin. Ce dispositif de veille, d'alerte et d'urgence concerne les personnes :

- âgé (e)s de plus de 65 ans
- de 60 à 65 ans reconnu (e)s inaptes au travail
- handicapé (e)s avec une pension d'invalidité ou tout autre allocation AAH liée au handicap

Conformément aux directives nationales, le Maire est chargé de recenser toutes personnes âgées, isolées ou fragilisées et de tenir un registre. Aussi, sur la base du volontariat, vous pouvez, pour vous ou vos proches, remplir le coupon ci-dessous qui permettra au CCAS de la Commune en cas de déclenchement par le Préfet du Plan d'alerte canicule de prendre contact avec les personnes inscrites.

Les informations figurant sur le registre restent confidentielles.

## Coupon réponse à retourner au CCAS de Margaux-Cantenac

12 Rue de la Trémoille 33460 MARGAUX-CANTENAC

**Je soussigné (e),**

Mme

M.

Nom ..... Prénom ..... Date de naissance .....

Personne concernée

Responsable légal

Tiers (parent, voisin, médecin...) - Toute demande doit être validée et signée par la personne concernée

Adresse .....

Téléphone .....

Mail .....

Bénéficiez-vous de soin à domicile ? .....

Repas à domicile ? .....

Nom et numéro du médecin traitant ? .....

Personne à prévenir en cas d'urgence (nom et numéro) .....

***demande mon inscription au registre nominatif du plan municipal canicule***

***de la commune de Margaux-Cantenac.***

**Signature**